



CONVENTION DE PARTENARIAT AMF- FRANCE VICTIMES

ENTRE :

L'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, ayant son siège 41 quai d'Orsay, 75007 Paris, représentée par Monsieur David LISNARD, agissant en sa qualité de Président, ci-après désignée « **AMF** »,

Ci-après dénommée « **AMF** »,

ET

La Fédération France Victimes, ayant son siège 27 rue Parmentier, 75011 Paris, représentée par sa Présidente, Maryse LE MEN REGNIER, ci-après dénommée, « **France Victimes** »

PREAMBULE

L'AMF créée en 1907, est aux côtés de ses 34 000 adhérents, maires et présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, partenariat loyal mais exigeant avec l'État pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements.

L'histoire de l'AMF est celle de la défense des libertés locales. L'Association veille sans relâche à ce que la décentralisation garantisse aux communes une réelle autonomie de gestion des affaires locales et s'implique avec force pour que les maires disposent de moyens juridiques et financiers suffisants pour assurer leurs missions.

Force de proposition et de représentation, l'AMF intervient comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, très en amont des projets, partout où se jouent l'avenir des communes, de leurs intercommunalités et les conditions de leur développement.

Dans le cadre de leur activité de conseil et d'aide à la décision, les services de l'AMF exercent un suivi continu de l'actualité législative et réglementaire des collectivités. Ils conduisent un travail d'expertise approfondie qui permet de délivrer des conseils personnalisés aux maires et aux présidents de communautés.

L'AMF se mobilise depuis plusieurs années sur la recrudescence des incivilités et l'inquiétante multiplication des agressions envers les élus locaux.

C'est pourquoi, l'AMF, en 2020, avec le soutien des 103 associations départementales, a mis en place **l'Observatoire des agressions envers les élus(e)s**. Cet outil doit permettre à chaque élu de témoigner précisément des atteintes physiques ou verbales qu'il a vécues et d'être accompagné dans ses démarches (procédure judiciaire et soutien moral).

France Victimes, créée en 1986, Fédération qui regroupe 130 associations d'aide aux victimes réparties sur tout le territoire métropolitain et ultra-marin, est financé par plusieurs ministères, au premier titre desquels, le ministère de la Justice.

L'objet de **France Victimes** est de promouvoir et de développer l'aide et l'assistance aux victimes, les pratiques de médiation et toute autre mesure contribuant à améliorer la reconnaissance des victimes, et notamment les modalités de justice restaurative.

Les principaux objectifs de France Victimes sont :

- La définition et l'évaluation des missions d'aide aux victimes,
- La coordination et le soutien aux associations d'aide aux victimes adhérentes,
- L'information et la sensibilisation des professionnels et du public à l'aide aux victimes.

France Victimes dispose en outre d'une **plateforme téléphonique d'aide aux victimes**, composée de 16 écoutants professionnels, ouverte 7 jours sur 7, et anime notamment le numéro d'appel national pour le **soutien psychologique des élus** (01 80 52 33 84).

Les **130 associations d'aide aux victimes adhérentes**, agréées par le Ministère de la Justice, disposent de près de 1 700 professionnels de l'aide aux victimes (juristes, psychologues, travailleurs sociaux), dont les missions sont l'accueil et l'écoute des victimes d'atteintes à la personne ou aux biens, l'aide psychologique, l'information sur les droits et l'accompagnement social des personnes victimes et de leurs proches. Leurs prestations sont gratuites, et une obligation de confidentialité est attachée au contenu des entretiens avec les victimes. L'autonomie de décision et la liberté de choix des victimes sont assurées en toute circonstance.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Si les équipes de l'AMF sont à la disposition des élus pour les accompagner et les guider dans leurs démarches après une agression ou un évènement traumatisant, l'AMF souhaite mettre

en place un partenariat avec France Victimes, afin de proposer à ses adhérents un dispositif spécifique d'accueil et d'écoute (soutien psychologique, notamment) de toutes les personnes victimes ou confrontées à un événement traumatisant.

Le partenariat, objet de la présente convention, vise notamment à :

- Formaliser les relations entre nos deux associations par la définition des modalités de leur coopération commune et l'affirmation de leur reconnaissance réciproque, ainsi que leur volonté de travailler ensemble sur tout sujet commun ;
- Partager et promouvoir les expériences, les initiatives et les bonnes pratiques.

ARTICLE 2 : COLLABORATION DES PARTIES

Afin de valoriser le présent partenariat et les travaux réalisés en commun, France Victimes et l'AMF s'organisent pour valoriser leur partenariat via les actions suivantes :

- o Un lien web est effectué entre les sites internet de l'AMF et France Victimes, et les logos des parties figurent sur leurs sites internet respectifs,
- o L'affirmation par France Victimes de son partenariat avec l'AMF, par l'utilisation du logo AMF Partenaire, sur ses outils de communication à destination des collectivités locales,
- o L'AMF pourra associer France Victimes aux manifestations thématiques qu'elle organisera,
- o France Victimes pourra associer l'AMF à ses manifestations, tant sur le plan national que local, via les associations départementales du réseau de l'AMF,
- o D'une manière générale, l'AMF et France Victimes s'engagent à promouvoir leurs actions communes sur tout ou partie de leurs supports (réseaux sociaux, revues, site Internet, ...),
- o L'AMF et France Victimes s'engagent à diffuser, faire connaître et orienter vers le numéro d'appel national pour le soutien psychologique des élus (01 80 52 33 84). Ce numéro national mis en place avec le plan national de lutte contre les atteintes aux élus, est administré par des professionnels de France Victimes 7j/7.

L'AMF s'engage à :

- o Faire connaître son réseau de référent « Agression des élus » des associations départementales de maires. La liste des « référents agressions des élus » est jointe en annexe de la présente convention,
- o Mettre à disposition de France Victimes un espace corner lors des Congrès des maires de France afin de faire connaître ses actions en faveur des élus,
- o Mettre en place une réunion annuelle avec France Victimes afin de dresser le bilan et d'évoquer les perspectives des actions communes.

En outre, France Victimes s'engage à :

- o Mettre son réseau de professionnels (notamment assistantes sociales, psychologues, ...) à disposition des élus victimes d'atteintes physiques, matérielles ou psychologiques, et de ceux ayant vécu un épisode traumatisant à l'occasion de l'exercice de leur mandat,

ainsi que les familles et proches des élus, pour leur apporter un soutien au plus près de leur lieu de vie ; cette mise à disposition est gratuite.

- o Proposer des actions de sensibilisation locales et ciblées à destination des collectivités locales (ex : techniques de médiation, gestion des conflits, accompagnement des personnes fragiles, prévention des RPS, etc.) ;
- o Désigner un référent « élus » dans chaque département, qui sera plus spécifiquement dédié aux problématiques touchant les élus, et qui sera le point de contact privilégié pour chaque association départementale du réseau AMF, et notamment son référent « agression des élus ». La liste des « référents élus » est jointe en annexe de la présente convention. Elle participera ainsi à la bonne diffusion et connaissance de ce réseau.
- o Faire connaître et mettre à disposition la plateforme gratuite « Mémo de Vie » pour les élus locaux. Fruit d'une consultation citoyenne, ce dispositif est un outil complet pour comprendre la situation, entamer des démarches et sortir durablement des violences. Il permet notamment à des victimes de conserver un historique du vécu et de sauvegarder des éléments, documents ou médias en lien avec la situation.

Est annexée à la convention une fiche de présentation de Mémo de Vie (www.memo-de-vie.org).

Chacun s'engage à transmettre à l'autre partie la version numérisée de son logotype, accompagnée des normes qui s'y appliquent.

Chacun s'engage à respecter ces normes et à ne pas porter atteinte à l'image et à la réputation de l'autre partie. Toute utilisation des logos, non prévue par la présente convention, devra faire l'objet d'une information à l'autre partie et donner lieu à un accord préalable.

ARTICLE 3 : DUREE DE LA CONVENTION

La convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter de la date de signature. Elle prend effet à compter du jour de sa signature par les deux Parties.

Les parties se réuniront dans un délai d'un mois avant l'expiration du présent accord afin de décider de son renouvellement.

ARTICLE 4 : MODIFICATIONS EVENTUELLES A LA CONVENTION

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention fera l'objet d'un avenant écrit et signé par les deux parties.

ARTICLE 5 : REGLEMENTS - LITIGES

Le présent accord est régi par la loi française.

Dans le cas où un différend s'élèverait entre les parties sur l'interprétation ou l'exécution d'une des clauses du présent accord, et avant toute saisine du Tribunal compétent, les parties se

soumettront à une procédure de conciliation. Dans ce cas, le conciliateur sera désigné d'un commun accord entre les deux parties. A défaut d'accord, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents.

Toute partie qui souhaiterait mettre en jeu la procédure amiable devra notifier sa volonté à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception lui exposant ses griefs et lui impartissant un délai de 3 jours pour y remédier.

Fait à Paris, le , en deux exemplaires.

[signature]

[signature]

Maryse LE MEN REGNIER

Présidente de
France Victimes

David LISNARD

Président de l'Association des maires
de France et des présidents d'intercommunalité

ANNEXE

Liste des associations France Victimes par département

Département	NOM	Téléphone	Ville	Adresse mail
01	AVEMA-FRANCE VICTIMES 01	04 74 32 27 12	Bourg-En-Bresse	avema01@wanadoo.fr
02	FRANCE VICTIMES 02	03 23 20 65 61	Laon Cedex	contact@francevictimes02.fr
02	MAISON DE L'EGALITÉ ET DU DROIT	03 23 05 04 84	Saint-Quentin	maison.egalite-droit@saint-quentin.fr
03	JUSTICE ET CITOYENNETÉ 03	04 70 03 95 60	Montluçon	jec03@orange.fr
04	AMAV 84			Cf ligne 84
05	MEDIAVIC 05	04 92 52 67 66	Gap	mediavic05@wanadoo.fr
06	MONTJOYE	04 93 87 94 49	Nice	siege@montjoye.org
06	HARPEGES LES ACCORDS SOLIDAIRES	04 92 60 78 00	Grasse	serviceaideauxvictimes@harpeges.fr
07	AMAV 84			Cf ligne 84
08	FRANCE VICTIMES 08	03 24 35 37 36	Charleville-Mezieres	francevictimes08@orange.fr
09	ASJOA - FRANCE VICTIMES 09	05 61 65 47 89	Foix	nathalie.marta@asjoa.fr
10	AVIM-RS FRANCE VICTIMES 10	03 25 73 78 78	Troyes	avim10@wanadoo.fr
11	FRANCE VICTIMES 11 CARCASSONNE	04 68 25 30 78	Carcassonne	fcarcassonne@gmail.com
11	ANAV-AJ NARBONNE 11	04 68 41 40 97	Narbonne	anav2@wanadoo.fr
12	ADAVEM 12 - FRANCE VICTIMES	05 65 73 56 00	Rodez Cedex	contact@adavem.fr
13	AVAD 13	04 96 11 68 80	Marseille	contact@avad-asso.fr
13	APERS 13	04 42 52 29 00	Aix-En-Provence	asso@apers13.com
14	CIDFF 14	02 31 62 32 17	Lisieux	cidfflisieux@wanadoo.fr
15	APAJ 15 FRANCE VICTIMES	04 71 64 14 18	Aurillac	apaj15@orange.fr
16	FRANCE VICTIMES 16	05 45 37 11 11	Angouleme	francevictimes16@gmail.com
17	CIDFF - FRANCE VICTIMES 17	05 46 41 18 86	La Rochelle	contact@cidff17.org
18	LE RELAIS - FRANCE VICTIMES 18	02 48 65 66 24	Bourges	savim@lerelais18.fr
19	ARAVIC - FRANCE VICTIMES 19	05 55 23 26 42	Brive-La-Gaillarde	contact@aravic-francevictimes19.fr
20	CORSAVEM 2B HAUTE CORSE	04 95 34 04 85	Bastia	corsavem@orange.fr
20	CORSAVEM 2A CORSE DU SUD	04 95 10 27 06	Ajaccio	corsavem2a@orange.fr

21	FRANCE VICTIMES 21	03 80 70 45 81	Dijon Cedex	francevictimes21@gmail.com
22	ADAJ 22	02 96 61 83 79	Saint-Brieuc Cedex 1	accueil@adaj22.fr
23	ARAVIC FRANCE VICTIMES 23	05 55 52 39 81	Gueret	aravic23@wanadoo.fr
24	FRANCE VICTIMES DORDOGNE	05 53 06 11 73	Perigueux	contact@francevictimesdordogne.fr
25	FRANCE VICTIMES 25 BESANÇON	03 81 83 03 19	Besançon	info@aavi25.org
25	FRANCE VICTIMES NORD FRANCHE-COMTÉ	09 70 19 52 52	Montbéliard	contact@france-victimes-nfc.fr
26	REMAID FRANCE VICTIMES 26	04 75 55 39 34	Valence	francevictimes26@remaid.fr
26	CIDFF 26	04 75 70 68 02	Valence	contactcidff26@drome.fr
27	AVEDE ACJE	02 32 23 15 15	Évreux	association@avedeacje.fr
28	FRANCE VICTIMES 28	02 37 36 50 36	Chartres	association@france-victimes28.fr
29	AGORA JUSTICE	02 98 52 08 68	Quimper	contact@agorajustice.fr
29	ASSOCIATION DON BOSCO - SERVICE ÉMERGENCE	02 98 33 83 83	Brest	emergence@donbosco.asso.fr
30	AGAVIP - MÉDIATIONS	04 66 29 18 38	Nîmes	agavipmediations@orange.fr
31	FRANCE VICTIMES 31	05 62 30 09 82	Toulouse Cedex	contact@francevictimes31.fr
32	AVMP 32	05 62 62 50 98	Auch Cedex	avmp32@orange.fr
33	VICTAID - INSTITUT DON BOSCO	05 56 01 28 69	Bordeaux	victaid@institut-don-bosco.fr
33	FRANCE VICTIMES 33 ALP	05 56 48 65 64	Bordeaux	savalp@alprado.fr
34	FRANCE VICTIMES 34	04 67 60 61 78	Montpellier	josephine.cesbron@france-victimes-34.fr
35	FRANCE VICTIMES 35 - SOS VICTIMES	02 99 35 06 07	Rennes	sos-victimes-35@wanadoo.fr
35	AIS 35	02 99 67 39 14	Rennes	claire.commenchail@ais35.fr
37	FRANCE VICTIMES 37	09 60 40 59 69	Tours	francevictimes37@gmail.com
38	FRANCE VICTIMES GRENOBLE	04 76 46 27 37	Grenoble	contact@francevictimes-grenoble.fr
38	FRANCE VICTIMES 38 - APRESS	04 74 53 58 13	Vienne	contact@fv38apress.fr
38	FRANCE VICTIMES 38 AVNIR	04 74 19 24 30	Bourgoin Jallieu	contact@avnir38.fr
39	FRANCE VICTIMES 39-JURAVEM	03 84 47 40 54	Lons Saunier	juravem@gmail.com
40	ADAVEM JP 40	05 58 06 02 02	Mont Marsan	francevictimeslandes@adavemjp40.fr
41	FRANCE VICTIMES 41	02 54 33 39 63	Blois	av41@orange.fr

42	SAUVEGARDE 42	04 27 40 27 17	Saint-Etienne	administration.av@sauvegarde42.fr
42	ARRAVEM 42	04 77 70 97 08	Roanne	contact@arravem.fr
43	ASSOCIATION JUSTICE ET PARTAGE	04 71 02 51 48	Le Puy-En-Velay	justice-partage@orange.fr
44	FRANCE VICTIMES 44 NANTES	02 40 89 47 07	Nantes	contact@francevictimes44-nantes.fr
44	FRANCE VICTIMES 44 ST NAZAIRE	02 40 01 85 85	Saint-Nazaire	contact@aideauxvictimes-saint-nazaire.org
45	AVL 45 ANTENNE D'ORLEANS	02 38 62 31 62	Orleans	association@avl45.fr
46	ALAVI - FRANCE VICTIMES 46	05 65 35 42 23	Cahors	contact@francevictimes46.fr
47	SAUVEGARDE - FRANCE VICTIMES 47	05 53 66 23 03	Agen	francevictimes47@sauve-garde.fr
48	FRANCE VICTIMES 48	04 66 49 21 75	Mende	la-traverse2@wanadoo.fr
49	FRANCE VICTIMES 49	02 41 20 51 26	Angers Cedex 01	contact@france-victimes49.com
50	ACJM	02 33 19 05 80	Coutances Cedex	siege@acjm.info
51	LE MARS FRANCE VICTIMES 51	03 26 89 59 30	Reims	contact@lemars.fr
52	ADAJ FRANCE VICTIMES 52	03 25 03 93 91	Chaumont	secretariat.ada52@gmail.com
53	VICTIMES & PRÉVENTION PÉNALE 53	02 43 56 40 57	Laval	direction@vpp53.org
54	FRANCE VICTIMES 54	03 83 90 22 55	Nancy	contact@francevictimes54.fr
55	CIDFF 55 - FRANCE VICTIMES 55	03 29 86 70 41	Verdun	directioncidff.meuse@orange.fr
56	FRANCE VICTIMES 56	02 97 47 66 68	Vannes	contact@france-victimes56.fr
57	CIDFF 57	03 87 76 91 21	Metz	contact@cidffmetz.fr
57	ATAV - FRANCE VICTIMES 57	03 82 59 20 03	Thionville	contact@francevictimes57.fr
57	ASSOCIATION PROXIMITE	03 87 95 06 06	Sarreguemines	ass.proximite@orange.fr
58	FRANCE VICTIMES 58 - ANDAVI	03 86 36 67 83	Nevers	contact@francevictimes58.fr
59	AIAVM	03 20 49 50 79	Lille	aiavm59@gmail.com
59	FRANCE VICTIMES - SIAVIC 59	03 20 45 05 55	Roubaix	siavic@fv-siavic59.fr
59	CAD - SAV	03 59 69 71 80	Tourcoing	cadsavtg@ville-tourcoing.fr
59	ASSOCIATION PRIM'TOIT	03 27 20 26 26	Valenciennes	sav.valenciennes@ajar.fr
59	SAVAD SCJE - FRANCE VICTIMES 59	03 27 88 29 52	Douai	direction@scje.fr
60	FRANCE VICTIMES 60	03 44 06 78 78	Beauvais	francevictimes60@oragne.fr
62	FRANCE VICTIMES 62	03 20 21 71 62	Saint Nicolas Lez Arras	directeur@francevictimes62.fr

63	AVEC 63	04 73 90 12 24	Clermont-Ferrand	avec63@orange.fr
64	APAVIM	05 59 27 91 23	Pau	apavim@apavim.fr
64	ACJPB	05 59 59 45 93	Bayonne	acjpb64@orange.fr
65	FRANCE VICTIMES 65	05 62 51 98 58	Tarbes	contact@francevictimes65.fr
66	FRANCE VICTIMES 66	04 68 34 92 37	Perpignan	contact@france-victimes66.fr
67	SOS FRANCE VICTIMES 67	03 88 79 79 30	Strasbourg (Meinau)	secretariat@sos-aide-aux-habitants.fr
67	VIADUQ-FRANCE VICTIMES 67	03 88 28 57 62	Strasbourg	contact@viaduq67.org
68	ASSOCIATION ESPOIR	03 89 20 63 03	Colmar	direction@association-espoir.org
68	ASC	03 89 56 28 88	Mulhouse	pole.prevention@association-appuis.fr
69	LE MAS INFO DROITS VICTIMES	04 78 60 00 13	Lyon	infodroitsvictimes@mas-asso.fr
69	VIFFILAVI FRANCE VICTIMES 69	04 78 85 76 47	Villeurbanne	viffilavi@viffil.com
71	FRANCE VICTIMES 71	03 85 21 90 84	Macon	amavip.macon@wanadoo.fr
72	FRANCE VICTIMES 72	02 43 83 78 22	Le Mans Cedex	accueil@francevictimes72.fr
74	AVIJ DES SAVOIE	04 50 07 37 00	Bonneville	avij.des.savoie@gmail.com
75	PAV 13	01 87 04 21 36	Paris	contact13@pav75.fr
76	AVIPP	02 35 70 10 20	Rouen	avipp76@gmail.com
76	AVIM 76	02 35 82 01 19	Dieppe	avim76@orange.fr
76	AVRE 76	02 35 21 76 76	Le Havre	avre.76.secretariat@wanadoo.fr
77	FRANCE VICTIMES 77 - AVIMEJ	01 75 78 80 10	Meaux	contact@avimej.org
78	FRANCE VICTIMES 78 - SOS VICTIMES 78	01 30 21 51 89	Versailles	sosvictimes78@free.fr
78	DIRE-SAV	01 30 44 19 87	Montigny Le Bretonneux	dire.montigny@wanadoo.fr
78	CIDFF FRANCE VICTIMES 78	01 30 74 21 01	Poissy	cidffdesyvelines@gmail.com
79	FRANCE VICTIMES 79	05 49 26 04 04	Niort	francevictimes79@orange.fr
80	AYLF FRANCE VICTIMES 80	03 60 12 77 00	Amiens	francevictimes80@aylf.asso.fr
81	FRANCE VICTIMES 81-AJTPOS-BAVIP	05 63 47 99 18	Albi	ajtpos@wanadoo.fr
82	FRANCE VICTIMES 82 - AVIR	05 63 66 58 09	Montauban	contact@avir82.org
83	AAVIV	04 98 00 46 80	Toulon	contact@aaviv.fr
84	AMAV 84	04 90 86 15 30	Avignon	francevictimes84@amav-fv.com
85	FRANCE VICTIMES 85	09 62 05 98 30	La Roche Sur Yon Cedex	francevictimes85lry@orange.fr
86	FRANCE VICTIMES 86 - ADSEA	05 49 88 01 13	Poitiers	savmj@prism86.fr

	PRISM			
87	FRANCE VICTIMES 87	05 55 32 68 10	Limoges	contact@france-victimes87.fr
88	CIDFF DES VOSGES	03 29 35 49 15	Epinal	contact@cidff88.com
88	FRANCE VICTIMES 88 ST DIÉ DES VOSGES	03 29 50 15 76	Saint Dié Des Vosges	fv88sddv@orange.fr
89	ADAVIRS - FRANCE VICTIMES 89	03 86 51 66 14	Auxerre Cedex	accueil@adavirs89.com
91	MEDIAVIP 91	01 60 78 84 20	Évry	mediavipp91@orange.fr
91	IDFAV		Évry	
92	FRANCE VICTIMES 92 - ADAVIP	01 47 21 66 66	Nanterre	adavip92@free.fr
92	MAISON DU DROIT ET DE LA PRÉVENTION	01 47 15 32 05	Clichy La Garenne	anne.benini@ville-clichy.fr
93	SOS VICTIMES 93	01 41 60 19 60	Bobigny	sosvictimes93@orange.fr
93	BAV AULNAY SOUS BOIS	01 48 79 40 22	Aulnay Sous Bois	social-bav@aulnay-sous-bois.com
94	CIDFF 94	01 72 16 56 50	Creteil	cidff94@gmail.com
94	APCARS - FRANCE VICTIMES 94	01 41 78 71 86	Creteil Cedex	bav94@apcars.org
95	CIDFF-FRANCE VICTIMES 95	01 30 32 72 29	Cergy	contact@cidff95.fr
97-1	INITIATIVE FRANCE VICTIMES GUADELOUPE	05 90 81 80 88	Basse Terre	secretariat@initiativesfrancevictimes.gp
97-1	GUADAV FRANCE VICTIMES 971	05 90 84 22 86	Pointe À Pitre	guadav@orange.fr
97-2	ADAVIM FRANCE VICTIMES MARTINIQUE	05 96 48 43 27	Le Lamentin	contact@francevictimesmartinique.com
97-3	AAVIP 97-3	05 94 27 35 06	Cayenne	973aavip.bureau@gmail.com
97-4	ARAJUFA FRANCE VICTIMES LA RÉUNION	02 62 21 45 94	Sainte Clothilde	direction@arajufa.re
97-6	ACFAV FRANCE VICTIMES 97-6	02 69 61 29 49	Mamoudzou	direction@arajufa.re
97-8	TRAIT D'UNION - FRANCE VICTIMES 978	06 90 37 84 01	Saint Martin	francevictimes978@gmail.com
98-7	APAJ PF / TE RAMA ORA	+ (689) 40 43 20 41	Papeete	contact@apaj.net
98-8	ADAVI	+ (687) 27 76 08	Noumea Cedex	direction@adavi.nc

Liste des associations départementales de l'AMF

01	ASSOCIATION DES MAIRES DU DEPARTEMENT DE L'AIN	0474323303	direction@amf01.fr
02	UNION DES MAIRES DE L'AISNE	0323246003	contact.uma@maires02.fr
03	ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DE L'ALLIER	0470350914	contact@amf03.fr
04	ASSOCIATION DES MAIRES DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	0492610037	assomaires04@wanadoo.fr
05	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DES HAUTES-ALPES	0492435081	contact@maires05.com
06	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DES ALPES-MARITIMES	0489042270	contact@maireinfo06.fr
07	ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DE L'ARDECHE	0475668434	contact@amf07.fr
08	ASSOCIATION DES MAIRES DU DEPARTEMENT DES ARDENNES	0324590445	amda@maires08.fr
09	ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ELUS DE L'ARIEGE	0534093241	asso@maires09.fr
10	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES MAIRES DE L'AUBE	0325739088	contact@amf10.asso.fr
11	ASSOCIATION DES MAIRES DE L'AUDE	0468720393	asso-maires-aude@orange.fr
12	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DE L'AVEYRON	0565786088	direction@adm12.fr
13	UNION DES MAIRES ET PRESIDENTS DES INTERCOMMUNALITES DES BOUCHES-DU-RHONE	0413312359	union.des.maires@departement13.fr
14	UNION AMICALE DES MAIRES DU CALVADOS	0231155510	contact@uamc.fr
15	ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'EPCI DU CANTAL	0471462015	amf15@cantal.fr
16	ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CHARENTE	0545685321	contact@amf16.fr
17	ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CHARENTE-MARITIME	0546317090	amf17@maires17.asso.fr
18	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DE COMMUNES DU CHER	0248278086	association.maires@departement18.fr
19	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITES DE LA CORREZE	0555937446	adm19@adm19.fr
20A	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES MAIRES ET PRESIDENTS D'EPCI DE LA CORSE-DU-SUD	0495213271	contact@adm2a.corsica

20B	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DE HAUTE-CORSE	0495317522	direction@maires2b.corsica
21	ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE DE LA COTE-D'OR	0380747015	contact@amf21.fr
22	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS D'EPCI DES COTES-D'ARMOR	0296012340	amf22@orange.fr
23	ASSOCIATION DES MAIRES ET ADJOINTS DE LA CREUSE	0555514706	asso.maires23@ville-gueret.fr
24	UNION DES MAIRES DE LA DORDOGNE	0553028735	contact@udm24.fr
25	ASSOCIATION DES MAIRES DU DOUBS	0381258063	secretariat@amd25.fr
26	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DE LA DROME	0475830551	am26@mairesdeladrome.fr
27	UNION DES MAIRES ET DES ELUS DE L'EURE	0232395899	contact@umee27.fr
28	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS D'EPCI D'EURE-ET-LOIR	0237285858	contact@amf28.fr
29	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS D'EPCI DU FINISTERE	0298338870	amf29@orange.fr ; direction@amf29.bzh
30	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS D'EPCI DU GARD	0466644062	direction@amf30.fr
31	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DE HAUTE-GARONNE	0534455520	info@amf31.asso.fr
32	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITES DU GERS	0562674385	contact@amf32.fr
33	ASSOCIATION DES MAIRES DE GIRONDE	0556071350	contact@amg33.fr
34	ASSOCIATION DES MAIRES DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	0467033423	amf@maires34.fr
35	ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ D'ILLE-ET-VILAINE	0299236810	direction@amf35.asso.fr
36	ASSOCIATION DES MAIRES DE L'INDRE	0254083697	am.indre@orange.fr
37	ASSOCIATION DES MAIRES D'INDRE-ET-LOIRE	0247333700	contact@maires37.fr
38	ASSOCIATION DES MAIRES DE L'ISERE	0438022929	ami@maires-isere.fr
39	ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DU JURA	0384860707	contact@amjura.fr
40	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DES LANDES	0558858090	contact@maires40.fr
41	ASSOCIATION DES MAIRES DE LOIR-ET-CHER	0254782267	contact@maires41.fr
42	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS	0477963908	amf42@amf42.fr

	D'INTERCOMMUNALITE DE LA LOIRE		
43	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE DE LA HAUTE-LOIRE	0471074198	assodesmaires43@orange.fr
44	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DE LOIRE-ATLANTIQUE	0240352288	contact@maires44.fr
45	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉS DU LOIRET	0238544546	am.loiret@aml45.asso.fr
46	ASSOCIATION DES MAIRES ET ELUS DU LOT	0565318991	contact@amf46.fr
47	ASSOCIATION DES MAIRES DE LOT-ET-GARONNE	0553692366	adm47@agen.fr
48	ASSOCIATION DES MAIRES, ADJOINTS, ELUS DE LA LOZERE	0649594132	amf.lozere@gmail.com
49	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DE MAINE-ET-LOIRE	0241814817	contact@amf49.fr
50	ASSOCIATION DES MAIRES DU DEPARTEMENT DE LA MANCHE	0233059682	associationdesmaires@manche.fr
51	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITES DE LA MARNE	0326695959	association@maires51.fr
52	ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-MARNE	0325350200	amf52@maires52.asso.fr
53	ASSOCIATION DES MAIRES, ADJOINTS ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DE LA MAYENNE	0243590900	contact@amf53.asso.fr
54	ASSOCIATION DES MAIRES DE MEURTHE-ET-MOSELLE	0383285400	secretariat@adm54.asso.fr
55	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES MAIRES DE MEUSE	0329845105	contact@mairesdemeuse.fr
56	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS D'EPCI DU MORBIHAN	0297681026	contact@amf-morbihan.fr
57	FEDERATION DES MAIRES DE MOSELLE ET PRESIDENTS D'EPCI	0387201000	federationmaires57@gmail.com
58	UNION AMICALE DES MAIRES DE LA NIEVRE	0386850540	union-amicale-des-maires-nievre@orange.fr
59	ASSOCIATION DES MAIRES DU NORD	0320429941	contact@maires59.fr
60	UNION DES MAIRES DE L'OISE	0344451551	contact@umo.asso.fr
61	ASSOCIATION DES MAIRES DE L'ORNE	0233816018	amo@orne.fr
62	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE DU PAS-DE-CALAIS	0321710181	direction@amf62.fr
63	ASSOCIATION DES MAIRES DU PUY-DE-DOME	0473903085	direction@maires63.asso.fr
64	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE	0559821893	contact@adm-64.fr

	COMMUNAUTES DES PYRENEES-ATLANTIQUES		
65	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DE COMMUNES DES HAUTES-PYRENEES	0562386789	adm65@ville-ibos.fr
66	ASSOCIATION DES MAIRES, DES ADJOINTS ET DE L'INTERCOMMUNALITE DES PYRENEES-ORIENTALES	0468858960	contact@amf66.fr
67	ASSOCIATION DES MAIRES DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN	0369207425	assoc.maires67@wanadoo.fr
68	ASSOCIATION DES MAIRES DU HAUT-RHIN	0389417596	amhr@vialis.net
69	ASSOCIATION DES MAIRES DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE	0472617247	contact@amf69.fr
70	ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-SAONE	0384971197	contact@amf70.org
71	ASSOCIATION DES MAIRES DE SAONE-ET-LOIRE	0385381059	assomaires71@amsl-71.fr
72	ASSOCIATION DES MAIRES, ADJOINTS ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE DE LA SARTHE	0243243101	direction@amf72.fr
73	ASSOCIATION DES MAIRES DE SAVOIE	0479967351	associationdesmaires@savoie.fr
74	ASSOCIATION DES MAIRES, ADJOINTS & CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DE HAUTE-SAVOIE	0450514705	secretariat@maires74.asso.fr
76	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES MAIRES DE LA SEINE-MARITIME	0235631471	secretariat@adm76.com
77	ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITES DE SEINE-ET-MARNE	0164399033	contact@amf77.fr
78	UNION DES MAIRES DES YVELINES	0962667169	umy@orange.fr
79	ASSOCIATION DES MAIRES DES DEUX-SEVRES	0549089140	contact@adm79.fr
80	ASSOCIATION DES MAIRES DE LA SOMME	0322898265	contact@maires80.org
81	ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ELUS LOCAUX DU TARN	0563601630	contact@maires81.asso.fr
82	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DU TARN-ET-GARONNE	0563637906	amf-82@orange.fr
83	ASSOCIATION DES MAIRES DU VAR	0498105230	maires.var@wanadoo.fr
84	ASSOCIATION DES MAIRES DE VAUCLUSE	0490854364	contact@amv84.fr
85	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DE VENDEE	0251445060	asso.maires@cdg85.fr
86	ASSOCIATION DES MAIRES DE LA VIENNE	0549006000	contact@amf86.fr

87	ASSOCIATION DES MAIRES ET ELUS DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE	0544001373	contact.adm87@haute-vienne.fr
88	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DES VOSGES	0329298830	amv88@vosges.fr
89	ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITES DE L'YONNE	0386473299	associationmaires@amf89.com
90	ASSOCIATION DES MAIRES DU DEPARTEMENT DU TERRITOIRE-DE-BELFORT	0384576570	president@amf90.fr
91	UNION DES MAIRES DE L'ESSONNE	0169911893	ume@ume.asso.fr
92	ASSOCIATION DES MAIRES DES HAUTS-DE- SEINE	0140972172	contact@amd92.org
93	ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES MAIRES DU DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS	0698151215	amf.seinesaintdenis@gmail.com
94	ASSOCIATION DES MAIRES DU VAL-DE-MARNE	0143995013	direction@am94.fr
95	UNION DES MAIRES DU VAL-D'OISE	0130326491	secretariat@uniondesmairesduvaldoise.fr
971	ASSOCIATION DES MAIRES DE GUADELOUPE	0690615046	cv.amg97@orange.fr
972	ASSOCIATION DES MAIRES DE LA MARTINIQUE	0596715652	contact@assomaires972.com
973	ASSOCIATION DES MAIRES DE GUYANE	0594377154	associationdesmairesdeguyane@gmail.com
974	ASSOCIATION DES MAIRES DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	0262419170	contact@amdr.asso.fr
976	ASSOCIATION DES MAIRES DE MAYOTTE	0269612399	association-des-maires-de-mayotte@orange.fr
987	SYNDICAT POUR LA PROMOTION DES COMMUNES DE POLYNESIE-FRANCAISE	0689506363	formationdeselus@spc.pf
988	ASSOCIATION FRANCAISE DES MAIRES DE NOUVELLE CALEDONIE	0687438281	afm@afm.asso.nc